



METHODOLOGIE DE MISE A JOUR DU PROFIL PROFESSIONNEL EURASMENT AU NIVEAU EUROPEEN



Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne.
Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

METHODOLOGIE DE MISE A JOUR DU PROFIL PROFESSIONNEL EURASMENT

AU NIVEAU EUROPEEN

INTRODUCTION ET APPROCHE

Les principes structurants suivants sont à la base de la méthodologie de mise à jour du profil EURASMENT :

- Tous les acteurs significatifs doivent être impliqués (partenaires sociaux, centres de formations, entreprises, autorités compétentes...);
- La méthodologie de mise à jour doit inclure une procédure pour les changements d'impact majeur ainsi qu'une mention « nouveautés et tendances » pour les changements d'impact mineur sur le référentiel de compétence.
- La méthodologie doit prévoir une procédure permettant de faire remonter les résultats obtenus sur le plan national au niveau de l'équipe EURASMENT transnationale.


L'approche choisie pour la méthodologie de mise à jour du profil EURASMENT garantit le respect et la prise en compte de ces trois points.

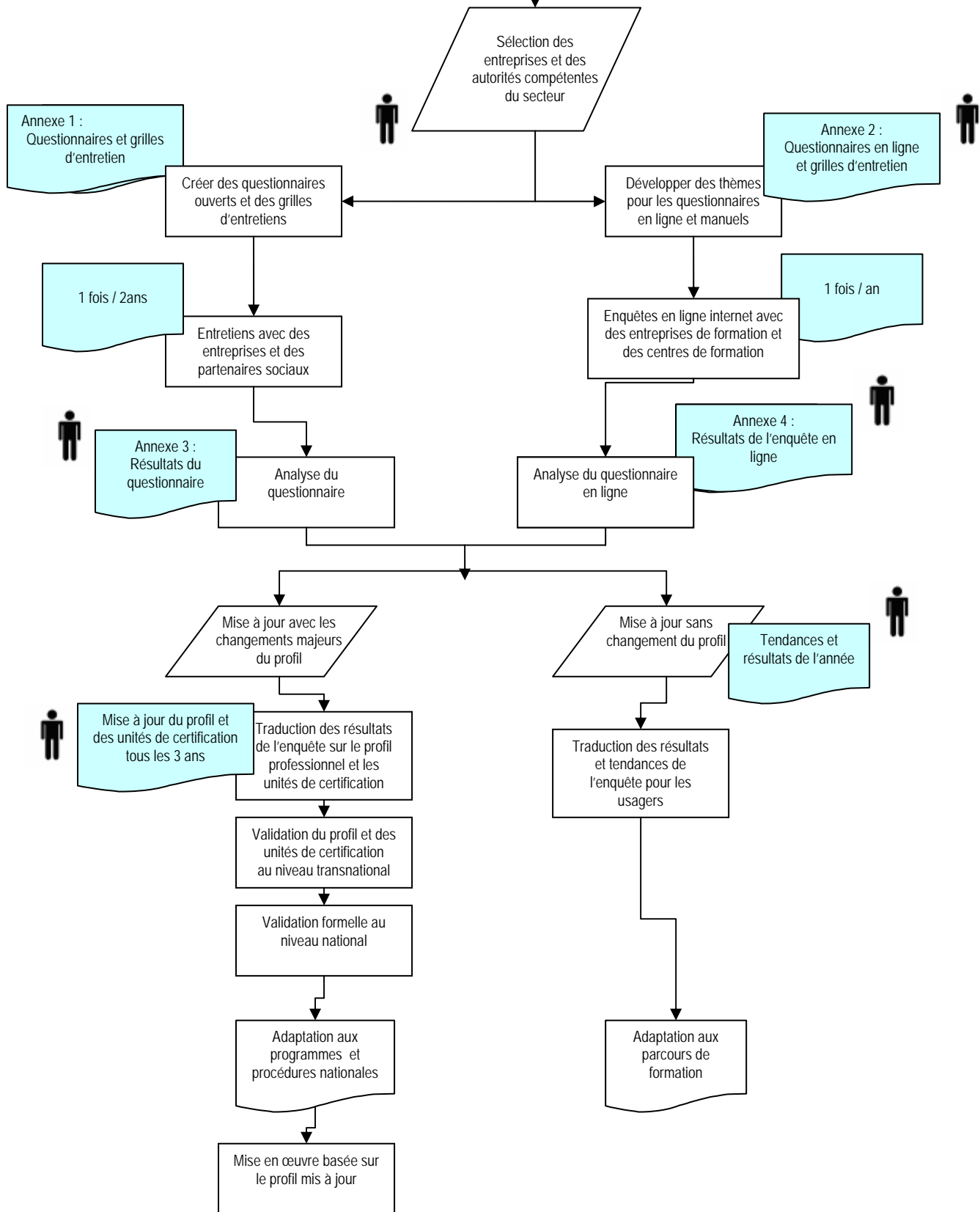
L'approche générale est la suivante :

- De façon à s'assurer que la procédure de mise à jour soit effective et que les résultats soient collectés au niveau européen, les actuels chefs de projet nationaux du partenariat EURASMENT seront définis comme coordinateurs nationaux. Ces coordinateurs endossent la responsabilité de mettre en œuvre la procédure et collecter les résultats au niveau national, et de les faire remonter vers l'équipe projet EURASMENT au niveau européen.
- Une approche bilatérale est choisie de façon à impliquer d'une part les entreprises et les partenaires sociaux et d'autre part les bénéficiaires tels que les centres de formation et les formateurs. Chaque année, un questionnaire en ligne à destination des bénéficiaires sera établi et analysé. Une fois tous les deux ans, les partenaires sociaux et les entreprises seront consultés lors d'un entretien plus approfondi. Cette approche bilatérale permet d'obtenir annuellement des retours pratiques de la part des usagers, de façon efficiente et effective.
- Il y aura chaque année un apport de la part des pays partenaires. Cela signifie concrètement que le référentiel EURASMENT fera l'objet de recommandations et de conseils tous les ans qui aboutiront à une mise à jour du profil tous les 3 ans. Grâce aux résultats des questionnaires et des entretiens qui auront un impact majeur et/ou durable sur le référentiel EURASMENT, ce référentiel sera mis à jour une fois tous les trois ans. La raison pour laquelle le référentiel ne peut être officiellement mis à jour plus souvent est que la mise à jour formelle du référentiel EURASMENT aura un impact sur les unités de certification ainsi que sur l'organisation des parcours de formation.

Organigramme de la méthodologie de mise à jour Eurasmont au niveau européen

Supervision et coordination par les pays coordinateurs

 = réunion des coordinateurs de chaque pays



LA MISE A JOUR : UNE METHODOLOGIE EN 10 ETAPES

1. Les pays coordinateurs participent à un séminaire transnational dans l'objectif de mettre en place la procédure de mise à jour du référentiel. Pour ce faire, des entreprises, des centres de formation et des partenaires sociaux doivent être choisis. Au cours du séminaire, les pays coordinateurs prennent en charge le développement du questionnaire en ligne et de la grille d'entretiens ;
2. Une approche bilatérale est mise en œuvre :
 - a. Une fois par an par le biais d'un questionnaire en ligne auprès des usagers (centres de formations) ;
 - b. Une fois tous les deux ans par le biais d'un entretien auprès des entreprises et partenaires sociaux ;
3. Les résultats des questionnaires et/ou des entretiens doivent être analysés, traduits et débattus lors d'un second séminaire transnational ;
4. Lors du séminaire transnational, les pays coordinateurs décident si les tendances et résultats des analyses conduisent ou non à un changement significatif du référentiel de compétences EURASMENT.
5. Les informations contenues dans les analyses qui ne conduisent PAS à des modifications significatives du référentiel de compétences sont sélectionnées et compilées. Ces informations constituent une base d'informations et de ressources à destination des usagers, dans les centres de formation ;
6. Les tendances et résultats d'analyses qui conduisent à un changement significatif sont rassemblés. Une fois tous les trois ans, ces tendances et résultats doivent être traduits et intégrés au référentiel EURASMENT ;
7. L'équipe projet EURASMENT au niveau européen adapte et valide le référentiel EURASMENT révisé ;
8. Le référentiel EURASMENT révisé est validé de façon formelle au niveau national ;
9. Les programmes et procédures nationaux sont adaptés ;
10. Le programme EURASMENT révisé est mis en œuvre dans les centres de formation et les entreprises de formation.